témoigne de notre maturité grandissante et de la prise de conscience qu'il n'est possible de réaliser et de mettre à profit le potentiel du Canada que dans un monde stable et sûr. Nous reconnaissons donc franchement que la défense de nos intérêts joue pour une bonne part dans nos actes.

Mais nous n'avons jamais craint une telle franchise ou un compromis légitime car, sans cela, le Canada n'existerait pas. Nos 110 ans d'histoire sont faits d'une série de concessions et d'accomodements qu'un groupe ou une région a été préparé à consentir à un autre groupe. Cette souplesse fondée sur la tolérance et la compréhension a été la clé de voûte de la survie et de la croissance de la confédération canadienne. A l'heure actuelle, nous découvrons, comme de nombreuses fois auparavant, la nécessité de renouveler notre engagement envers l'unité canadienne. A l'occasion de ce 110 anniversaire, la fierté que nous tirons de l'arrangement exceptionnel établi entre les deux peuples fondateurs est tempérée par le fait qu'après plus d'un siècle d'existence, notre modèle unique de fédéralisme est menacé par la réapparition de facteurs de divison qui couvent depuis longtemps.

Heureusement, la plupart des Canadiens, quelle que soit leur origine, sont conscients du danger et sont déterminés à prendre les mesures nécessaires pour préserver l'unité du Canada. Nous ne tirons pas notre confiance de cette bonne volonté traditionnelle à s'adapter aux circonstances changeantes ni du pragmatisme, aussi valables que soient nos raisons. Le Canada survivra en raison du sens inné de justice de son peuple et de son empressement à reconnaître et à corriger les situations lorsque les droits fondamentaux d'un groupe, quel qu'il soit, ne sont pas pleinement reconnus. Avant tout, il existe un sentiment enraciné, si infréquemment manifeste, d'appartenance à la nation canadienne que partagent tous les Canadiens de toutes les régions, sentiment qui est plus puissant que les tensions et même les distances physiques qui, par nature, ont tendance à diviser.

Aucun pays ne possède le droit inaliénable d'exister si son peuple en décide autrement. L'histoire renferme nombre d'exemples de nations convaincues à tort de leur immortalité. Si un pays aussi princièrement doté que le Canada ne peut survivre, alors nous pouvons vraiment plaindre le sort de pays moins fortunés. Un tel désespoir n'est pas justifié. Aujourd'hui, fête nationale du Canada, j'ajoute à mon souhait traditionnel que cette fête soit suivie de nombreuses autres, ma conviction et ma détermination inébranlables qu'il en sera ainsi.